

---

**POL 4102-10 — FEMMES ET POLITIQUE**  
**Département de science politique — Université du Québec à Montréal**  
**(3 crédits)**

---

Professeure : Geneviève Pagé  
Courriel : page.genevieve@uqam.ca  
Bureau : A-3760

Lundi 14 h — 17 h  
9 septembre – 16 décembre 2013

---

## DESCRIPTION

Cours d'introduction à l'étude des principaux moments de la lutte des femmes pour accéder à la citoyenneté politique : droit de vote et d'éligibilité, égalité des droits politiques et sociaux dans certains pays et plus spécifiquement au Québec. Seront étudiés également les organisations de femmes et le mouvement féministe contemporain, au Québec en particulier, sous l'angle des idéologies, des enjeux et des rapports à l'État ainsi que les revendications spécifiques et les projets politiques mis de l'avant. Les conceptions du pouvoir, de la politique de l'État et des rapports entre le privé et le public, véhiculées dans le mouvement féministe contemporain seront étudiées.

## PRÉSENTATION

Ce cours est donné sous la forme d'ateliers en classe. Il est donc **nécessaire et obligatoire** de faire les lectures indiquées en préparation du cours. Dans cette optique, au lieu d'un ou de deux examens, l'apprentissage est évalué à travers le dépôt hebdomadaire de fiches de lecture. Ces fiches de lecture remplacent les examens. De plus, la participation aux activités et aux discussions en classe est essentielle au bon déroulement du cours. C'est donc un des éléments évalués.

### Mode d'évaluation

	%
<b>Fiches de lecture</b>	<b>30 %</b>
<b>Participation en classe</b>	<b>20 %</b>
<b>Présentation orale</b>	<b>15 %</b>
<b>Travail final</b>	<b>35 %</b>

### Fiches de lecture :

Les fiches de lecture doivent être remises au début de chaque cours sur les textes obligatoires (sauf ceux suivis d'astérisques dans le plan de cours) en préparation pour le cours. Sur les 12 semaines avec des lectures de la session, vous devez remettre des fiches de lecture pour 11 semaines; vous avez donc une semaine de congé. Il est fortement recommandé de garder ce congé pour une semaine généralement très occupée (mi-session, fin de session) et donc de commencer les fiches de lecture dès le 2<sup>e</sup> cours.

Vous devez utiliser le modèle de fiche de lecture proposé par le *Guide de méthodologie en science politique*, disponible au centre Paolo Freire. Les fiches ne doivent pas dépasser une page et demie par texte.

### **Participation en classe :**

La participation en classe est un autre élément essentiel au bon déroulement du cours. La note de participation n'est pas seulement établie sur la présence au cours (bien que la présence soit essentielle pour la participation), mais bien sur la qualité des interventions faites lors des discussions, les activités faites en classes, et les échanges entre pairs. Il va sans dire que tous les débats et toutes les discussions, même lors de sujets polémiques, doivent demeurer à l'intérieur d'un cadre respectueux de toutes les personnes présentes.

### **Présentation orale :**

Présentation orale en équipe. La semaine-sujet sera choisie au deuxième cours. La présentation orale doit être d'une durée de 30 min.

La présentation doit porter sur un sujet d'actualité des 3 derniers mois en lien avec le thème de la semaine choisie. Par exemple, si le cours choisi porte sur le droit de vote, les élections municipales de cet automne pourraient être au cœur de votre présentation.

### **Travail final :**

Le travail final est à remettre au dernier cours. Il doit être entre 10 et 15 pages. Le sujet est libre, mais doit être en lien avec les femmes et la politique, sous réserve de l'approbation par la professeure. Le sujet doit être soumis pour approbation au plus tard le 7 octobre. Le travail doit comporter au moins 4 sources scientifiques (revues scientifiques, livres, etc.). Le travail doit respecter les normes méthodologiques du département (pour plus d'information, voir le *Guide de méthodologie en science politique*, disponible au centre Paolo Freire).

**ATTENTION : Aucun plagiat ne sera toléré.**

## CALENDRIER DÉTAILLÉ

### **Semaine 1 [9 septembre] : Introduction**

Présentation et adoption du plan de cours. Discussion : Qu'est-ce qu'une approche féministe de la politique?

## **PREMIÈRE PARTIE LES FEMMES ET LA POLITIQUE**

### **Semaine 2 [16 septembre] : Établir un cadre : comment réfléchir aux approches féministes de l'état et de la politique?**

Lamoureux, Diane. « L'amère patrie : les femmes et l'État » *Recherches féministes* 3 (1) 1990 : 1-9.

Masson, Dominique. « Repenser l'État : Nouvelles perspectives féministes » *Recherches féministes* 12 (1) 1999 : 5-24

\*\*\*choix pour les présentations orales en classe\*\*\*\*

### **Semaine 3 [23 septembre] : Sexe et genre : la science, l'État et les petites cases**

Vidal, Catherine. « Cerveau, sexe et préjugés. » In *Cerveau, hormones et sexe*, sous la direction de Louise Cossette, 11-28. Montréal : Éd. du remue-ménage, 2012.

Namaste, Viviane. « “Vous n'avez pas le droit” : Les transsexuelles, la loi et l'état civil au Québec. » Chap. in *C'était du spectacle! L'histoire des artistes transsexuelles à Montréal 1955-1985*, 99-124. Montréal : McGill-Queen, 2005.

### **Semaine 4 [30 septembre] : Première vague du féminisme, la lutte pour le droit de vote et les réformes sociales**

Lamoureux, Diane « Idola Saint-Jean et le radicalisme féministe de l'entre-deux-guerres » *Recherches féministes* 4 (2), 1991 : 45-60.

Cohen, Yolande « Chronologie d'une émancipation. Questions féministes sur la citoyenneté des femmes » *Globe* 3 (2) 2000 : 43-57 (extrait).

Barbara Crow « The Humanity of Heroes : The Famous Five » *Alberta Views*, Fall 1999 : 24-28.\*\*

#### Lectures supplémentaires

Lamoureux, Diane. « La démocratie avec les femmes » *Globe : Revue internationale d'études québécoises* 3(2), 2000 : 23-42.

### **Semaine 5 [7 octobre] : Deuxième vague, réformes et révolutions**

Baillargeon, Denyse. « Les politiques familiales au Québec. Une perspective historique » *Lien social et politique* 36, 1996 : 21-32.

Anonyme (un groupe de femmes de Montréal). « Sur l'organisation : Révolution dans la révolution » *Manifeste des femmes québécoises*. Montréal : L'étincelle, 1971.

\*\*\*date limite pour la soumission du sujet pour le travail final\*\*\*

**(14 octobre : Action de grâce)**

### **Semaine 6 [21 octobre] : Semaine de lecture**

### **Semaine 7 [28 octobre] : Le déclin de l'état providence, l'impact sur les femmes et le cas du Québec**

Andrew, Caroline. « Les femmes et l'État-providence : question revue et corrigée » *Politique et sociétés* 17 (1-2) 1998 : 171-182.

Tremblay, Diane-Gabrielle. « Viser la conciliation emploi-famille au Québec : Des politiques pour les enfants et/ou les mères? » *Informations sociales* 4 (160) 2010 : 106-113.

Guilbault, Diane. « Serves de gardes – pourquoi ne pas laisser payer les riches? » *Sisyphé* mis en ligne le 27 mars 2007, consulté le 26 août 2013 à <http://sisyphe.org/sisypheinfo/spip.php?article71> \*\*

#### Lectures supplémentaires

Marjorie Griffin Cohen « What Women Should Know about Economic Fundamentalism » *Atlantis* 22(1) 1997 : 97-107.

### **Semaine 8 [4 novembre] : L'élection des femmes : Quels problèmes dans le traitement par les médias?**

Tremblay, Manon et Nathalie Bélanger. « Femmes chefs de partis politiques et caricatures éditoriales : l'élection fédérale canadienne de 1993 » *Recherches féministes* 10 (1) 1997 : 35-75.

Tremblay, Manon. « Femmes politiques et médias : éléments de réflexion » *Recherches féministes* 13 (2) 2000 : 131-136.

Porter, Isabelle. « Une femme investie d'une mission » *Le Devoir*, le 8 septembre 2012. \*\*

## PARTIE II LES FEMMES ET *LE* POLITIQUE

### **Semaine 9 [11 novembre] : Contre le contrôle de l'État sur le corps des femmes : la lutte pro-choix et pour la justice reproductive**

Lemonde, Lucie. « Les menaces au droit à l'avortement et à l'autonomie des femmes enceintes » *Les cahiers de droit* 50 (3-4) 2009 : 611-63.

Bessaïh, Nesrine et Louise Desmarais. « Le droit à l'avortement, une lutte exemplaire » *À babord!* 2008, <http://www.ababord.org/spip.php?article195>

#### Lectures supplémentaires

Ross, Loretta. « Understanding Reproductive Justice : Transforming the Pro-Choice Movement. » *Off Our Backs* 36, 4 (2006) : 14-19.

### **Semaine 10 [18 novembre] : Féminisme et nationalisme**

De Sève, Micheline. « Féminisme et nationalisme au Québec, une alliance inattendue » *Revue internationale d'études canadiennes* 17 (printemps) 1998 : 157-175.

Extraits — Andrée Yanacopoulo «*Le Regroupement des Femmes Québécoises (1976-1981)*» Éditions du Remue-ménage, 2003 : 89 — 101. \*\*

Lamoureux, Diane. « Nationalisme et féminisme : impasse et coïncidences ». *Possibles*. 8(1) 1983 : 43-59.

### **Semaine 11 [25 novembre] : Luites féministes et luites lesbiennes, même combat?**

Chamberland, Line et Julie Thérour-Séguin. « Sexualité lesbiennes et catégories de genre : L'hétéronormativité en milieu de travail. » *Genre, sexualité et société*, 1(1) 2009 : 18 pages.

Chamberland, Line. « La biologie de l'homosexualité : un révélateur de l'imbrication du sexisme et de l'hétérosexisme » in *Cerveau, hormones et sexe* sous la direction de Louise Cossette, 49-83. Éditions du Remue-ménage, 2012.

#### Lectures supplémentaires

Rich, Arienne. « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne » *Nouvelles questions féministes no 1* (mars) 1981 : 15-43.

Coalition des familles homoparentales. *Guide légal pour parents et futurs parents LGBT*. 2013.

## **Semaine 12 [2 décembre] : Le système pénal et les femmes : Quels impacts des réformes Harper?**

---- Conférencière : Ruth Gagnon (Société Elizabeth Fry) -----

Frigon, Sylvie. « La création de choix pour les femmes incarcérées : sur les traces du groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale et de ses conséquences » *Criminologie* 35 (2) 2002 : 9-30.

« Criquet sur les sentiers de la prostitution » *Les femmes et la justice pénale*, Société Elizabeth Fry. (Disponible sur Moodle) \*\*

### Lectures supplémentaires

Davis, Angela L. *Are prisons obsolete?* New York : Seven Stories Press, 2003. En particulier le chapitre 4 « How gender structures the prison system » et le chapitre 6 « Abolitionist alternatives ».

## **Semaine 13 [9 décembre] : Enjeux des femmes autochtones : Identité et citoyenneté, luttes et résistances**

---- Conférencière à confirmer -----

Lévesque, Carole. « D'ombre et de lumière : l'Association des femmes autochtones du Québec » *Nouvelles pratiques sociales* 3 (2) 1990 : 71-83.

Fédération des femmes autochtones du Québec. *Rapport : Comment définir l'identité et la citoyenneté autochtones : Enjeux et pistes de réflexion*. Kahnawake, 2012. Consulté en ligne le 20 novembre 2012 à <http://www.faq-qnw.org/fr/publications/comment-d%C3%A9finir-lidentit%C3%A9-et-la-citoyennet%C3%A9-autochtone-enjeux-et-pistes-de-r%C3%A9flexion>

## **Semaine 14 [16 décembre] : Femmes et immigration**

--- Conférence : Femmes et immigration. Par Sarita Ahooja de *Solidarité sans frontières*---

Osmani, Farida. « Égalité pour toutes? : l'engagement féministe et les droits des immigrantes au Québec » *Recherches féministes* 15(2) 2002 : 141-151.

*Autre texte à déterminer*

\*\*\*Remise du travail final\*\*\*

## **LE CENTRE PAULO FREIRE**

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## **PLAGIAT**

*Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## **ENTENTE D'ÉVALUATION**

### 6.9 Entente d'évaluation

#### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

#### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.